

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT : PERFECTIONNEMENT

PE115

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Objectifs

Se perfectionner sur la prévention des RPS et l'accueil d'entreprises extérieures • Mettre à jour et faire vivre le document unique • Devenir un acteur reconnu de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail • Formation agréée par la Direccte d'Ile de France

Profil Stagiaire(s)

Cette formation s'adresse aux membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), notamment pour les entreprises de plus de 300 salariés

Pré-requis

Connaître les fondamentaux de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail ou avoir suivi PE114 "Membres du CSE/CSSCT : formation en santé, sécurité et conditions de travail"

Profil animateur(s)

Cette formation est animée par un expert en relations sociales, santé, sécurité et conditions de travail



PROGRAMME

Identifier et prévenir les risques psychosociaux (RPS)

Comprendre les RPS et leurs enjeux

Comment identifier, évaluer et suivre les RPS

Mettre en place un plan global de prévention et assurer son suivi

RPS et document unique : mettre à jour le document

Communiquer avec efficacité sur les RPS en interne

Cas pratiques : exercices basés sur des situations professionnelles pour déterminer les risques potentiels

Accueillir les entreprises extérieures et contrôler leurs interventions

Le plan de prévention

La réglementation : décret du 20/2/1992, arrêté du 26/4/1996, décret du 26/12/1994

La responsabilité civile et pénale du pilote de chantiers

Le contrôle de l'intervention

Le livret d'accueil des entreprises extérieures

Le rôle de la CSSCT dans un chantier

Le document unique d'évaluation des risques professionnels

Les méthodes d'élaboration

Analyser le document unique

Comment le mettre à jour et le faire vivre

Bâtir un plan d'action individuel pour prévenir les risques professionnels dans son entreprise

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

8 - 9 juil. 2021 : Paris / A Distance

7 - 8 oct. 2021 : Paris / A Distance

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT : PERFECTIONNEMENT

PE115

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

Cette formation alterne apports théoriques et cas pratiques. Elle est agréée par la Direccte d'Ile de France.

Pour les formations "A distance", elles sont réalisées avec un outil de visioconférence de type Teams ou Zoom selon les cas, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Retrouvez sur notre site internet toutes les précisions sur les sessions à distance ou les classes virtuelles.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.